



## Signature de la Déclaration de Grenoble pour la santé des enfants et des générations futures

**À l'occasion de la Biennale des Villes en Transition, la Ville de Grenoble, le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, le Réseau français des villes éducatrices et l'UNICEF France ont signé, mercredi 14 mai 2025, la Déclaration de Grenoble pour la santé des enfants et des générations futures. Cette initiative rappelle le rôle essentiel des collectivités locales dans la protection et la promotion de la santé des plus jeunes.**

Si la santé des enfants s'est considérablement améliorée au cours des derniers siècles, de nombreux défis et inégalités persistent. En France, le taux de mortalité infantile connaît une dégradation continue depuis 2011, dépassant la moyenne européenne en 2015. En 2024, 2 700 enfants sont ainsi décédés avant leur 1 an.

Les enfants sont particulièrement exposés aux violences morales, physiques et sexuelles, aux pollutions environnementales, aux effets du dérèglement climatique, à la malnutrition, aux écrans et aux troubles psychiques et mentaux.

L'affaire Bétharram a récemment révélé l'ampleur des violences subies par les enfants en France, et le poids du silence qui les entoure encore trop souvent. Chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles en France.

Face à cette réalité, les collectivités et les institutions doivent jouer leur rôle pour protéger les enfants, garantir leurs droits fondamentaux et leur offrir un avenir en bonne santé.

C'est dans cet esprit que les signataires de la Déclaration de Grenoble s'engagent à renforcer leurs actions en faveur de la santé et du bien-être des enfants, aujourd'hui et pour les générations futures.

La Déclaration de Grenoble est jointe à ce communiqué.